

# LE PROGRES DU GOLFE

DIRECTEUR: EUDORE COUTURE

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN!

## ECHOS

### ET COMMENTAIRES

#### Grosse chatte, va!

La Presse publie chaque semaine un supplément illustré ou s'entassent les échos de tous les genres dans un pélo-mêle qui nous donne une idée de la confusion qui devait exister dans l'arche du patriarche Noé. Pour deux choses intéressantes, on en rencontre cinq insignifiantes, mais que voulez-vous, l'imprimé ne souffre-t-il pas tout, absolument tout?

Il y a cependant une chose que notre épais confrère mont-réalais devrait respecter: c'est la langue française et la propriété des termes. Cette semaine, donc, la feuille en question nous donnait la photographie d'un "chat à poil ras" qui aurait obtenu le premier prix lors d'une exposition en Angleterre. C'est peut-être un "maudite blague" car l'animal ne paraît pas avoir le poil plus ras que le premier venu de nos coureurs de toits.

Mais La Presse nous donne aussi un animal comme "un des plus beaux spécimens de la race CANINE!!!"

Voilà qui est un peu raide, même pour ceux qui n'ont fréquenté de l'école buissonnière!

Puisque nous parlons de chat, vous trouvez, n'est-ce pas d'accord avec la grammaire et le génie de la langue française, que le mot générique de "chat" comprend aussi bien la chatte que le maton. Les linguistes de La Presse ne semblent pas de cet avis. Au cours du mois de novembre, cet "institution irrévoicablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques" donnait une coupe à l'occasion d'une exposition de chats qu'on organisait dans la métropole.

Or la Presse avait fait graver sur sa coupe avec une précision toute anglo-saxonne "Au chat—ou chatte—qui..."

Cet "ou chatte" était délicieux. Comme si dans le mot chat, la chatte n'était pas soustendue, du moins dans la langue d'Anatole France.

Et cela nous rappelle la question de principe, et de français surtout, qui avait été soulevée un jour en pleine législature provinciale par M. Armand Lavergne, lequel voulait faire retrancher le mot "moutonne"—pas français d'ailleurs,—d'un projet de loi soumis par le ministre de l'Agriculture dans lequel on parlait toujours du mouton et de la moutonne chaque fois que l'on voulait faire entendre l'ensemble des individus de la race ovine!

Comment s'étonner maintenant de voir, même dans le domaine politique, la chatte de La Presse faire si bon ménage avec la moutonne du ministère!

#### Civilisation 20e siècle

La civilisation vient de faire un grand pas en Angleterre. Que Dieu bénisse le Roi! Le clergé protestant anglais, réuni en assemblée, a définitivement renoncé, des promesses que le pasteur faisait faire à la fiancée lui demandant l'alliance consécration du mariage, celle de l'obscure au futur mari. Ils ont trouvé que ce serment d'obéissance était d'abord un anachronisme dans le siècle de Mme Pankhurst, et qu'en second lieu, un pareil engagement de la part de la jeune épouse était de nature à mettre le "cher et brave époux" sous l'impression qu'il acquiescrait par là un droit dont il pouvait dans l'exercice quotidien de la vie matrimoniale, exiger la reconnaissance pratique. Pas d'illusion plus pernicieuse!

Est-ce pour mieux mettre les candidats masculins au mariage en garde, ou n'est-ce que pour mettre la lettre de la formule sacramentelle d'accord avec la réalité des choses, toujours est-il que l'épouse antérieure de l'avenir n'aura qu'à promettre "d'aimer, de chérir et de servir" son futur... jusqu'à la mort si elle s'en sent la force, jusqu'au divorce si

elle voit, au contraire, son courage faiblir.

Le 19ème siècle ayant débuté par la proclamation des droits de l'homme, il n'est que légitime que le 20ème atteste et proclame, en bonne et due forme, les droits de la femme. A quand maintenant la proclamation des droits des "vieux garçons"? Cela ne saurait tarder beaucoup, car une conférence qui compte parmi ses membres des personnages aussi haut huppés que MM. J. Francoeur, président de notre Assemblée législative, M. W.-L. MacKenzie King, premier ministre du Canada, M. Gaston Doumergue, président de la République française, ne saurait se priver plus longtemps d'une charte bien définie.

#### Le pourquoi d'une commission

Faut-il laisser les questions de tarif à la merci des majorités parlementaires, ou mettre les politiciens dans l'impossibilité d'y faire des remaniements aussi souvent que les exigent, non pas tant les principes politiques d'un parti, mais plutôt les nécessités impérieuses de garder un pouvoir trop fugace pour certains appétits? Telle est la question qui est aujourd'hui posée par de fervents amis de la cause protectionniste. On suggère la nomination d'une "commission du tarif" qui aurait toute autorité pour maintenir hors de l'atteinte des parlementaires les barrières tarifaires que l'on considère absolument essentielles à la sauvegarde des intérêts industriels du pays.

L'idée mérite une étude très attentive et nous ne voulons pas, pour le moment, la discuter à son mérite mais simplement attirer l'attention sur un état de choses qu'un pareil projet laisse supposer.

Comment se fait-il que toutes les fois que nos députés sont mis en face d'une question difficile, ardue, compliquée, autour de laquelle vient en conflit des intérêts contraires, il faille toujours recourir à ces dictatures déguisées que sont les commissions extra-parlementaires?

N'allez pas croire que nous sommes opposés à la création de ces organismes qui font leur besogne sans s'occuper des frelons issus du suffrage universel. Loin de là. Nous croyons que c'est toujours le seul moyen rationnel de sortir d'une impasse. Tant pis pour le suffrage universel s'il en sort tout penaud et forcé d'avouer implicitement son absurdité foncière.

Prenons la question des chemins de fer. Tant que le réseau national, propriété de tous et de chacun des citoyens du pays (1), fut administré plus ou moins directement par nos députés, c'était le favoritisme et le gâchis qui régnaient à l'état de système. Ce n'est que depuis la création de la nouvelle commission des chemins de fer que nous pouvons caresser l'espoir de voir enfin nos voies ferrées, de déficitaires, devenir des sources de profits. Même chose dans le cas des taux de chemins de fer qu'on a mis, c'est ce qu'on voulait, du moins, hors des atteintes directes de la politique. Dans le domaine provincial, on a aussi recouru aux commissions, indépendantes de l'Assemblée législative. Dans le champ municipal même, l'engoué qui se poursuit à Montréal depuis plus d'un mois le prouve surabondamment—il faut tenir le chef de police éloigné des archeinis comme on tient un enfant éloigné des maisons où il y a de la pivoine, si on veut empêcher la gangrène de gagner tout le corps social.

La nocivité du principe du suffrage universel est démontrée aussi solidement par les faits eux-mêmes et les expériences faites dans tous les pays du monde, que par les raisonnements d'une philosophie purement spéculative. On cherche par tous les moyens à en guérir—que ne les a-t-on prévues—les funestes conséquences, nous trouvons l'idée laudable et digne de capter l'attention de tous ceux qui pensent comme nous.

(1) Note pour La Presse: dans le mot citoyen, les citoyennes sont comprises.—J.B.

mais qui, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent écrier leurs véritables opinions sur tous les toits.

JEAN BERTHIER.

### Quelle attitude lui convient le mieux?

Continuant son analyse des circonstances à la faveur desquelles M. Jean-François Pouliot a défait son adversaire le Dr Parrot par une énorme majorité, le collaborateur du *Saint-Laurent*, "Vimy", insiste, en les mettant en relief, sur certains côtés sensiblement faibles, du point de vue électoral, de la position du nouveau député, élu par une fraction du vote libéral et l'ensemble du vote conservateur. "Vimy" opine que, sans ce dernier vote—des conservateurs—le candidat Parrot l'eût emporté. "Or, conservera-t-il (M. Pouliot) ce vote dans une lutte future, et peut-être prochaine, qui verra entrer en lice un candidat conservateur sérieux?"

Tout dépendra, selon nous, des attitudes et de la conduite générale du nouveau député de Témiscouata.

M. Jean-François Pouliot, meublant s'est proclamé franc-libéral au cours de la campagne qui vient de se terminer par sa victoire, était en réalité un candidat à la fois *oppositionaliste et indépendant*. Oppositionniste en regard du candidat libéral officiel, reconnu "endosse" et appuyé par l'honorable Ernest Lapointe, c'est-à-dire par le gouvernement d'Ottawa, soutenu et défendu par l'organisation libérale de Québec et les émissaires du gouvernement Taschereau, il vote loyalement Jean-François est en guerre ouverte, d'ailleurs, indépendant, M. Pouliot s'est révélé tel depuis des années par ses actes, ses discours et ses écrits, qui n'ont cessé—nous le disons à sa louange—d'attester son superbe mépris de toute discipline et de tout esprit de parti en dénonçant avec autant de justesse que de vigueur franche les vices des abus, le despotisme, les potentats, les favoris et les courtisans du Régime!

C'est parce qu'il a fait preuve, dans le passé, de ce magnifique et courageux esprit d'indépendance, de cette fière liberté d'opinion et d'action, de cette inflexible combativité, que le tenait presque constamment sur la brèche, joints à sa qualité de fils et de petit-fils de députés dont la mémoire est vénérée dans le comté que Jean-François Pouliot a réussi aussi magistralement à se faire élire par le peuple contre la volonté, contre les résistances de la chefferie et de l'organisation du parti au pouvoir à Ottawa et à Québec (M. Taschereau a proclamé et proclame avec constance qu'il n'y a qu'un parti libéral à Ottawa et à Québec!).

M. Pouliot ne doit donc qu'aux électeurs et à lui-même son mandat de député. Il ne doit rien, même après s'être, au grand scandale des orthodoxes, affirmé franc libéral ni à l'organisation ni à la caisse électoral, des rouges. Il n'a pas été élu, par conséquent pour aller servir à Ottawa le intérêt d'un parti, mais les intérêts de son comté, de ses électeurs des deux partis, Jean-François, vu

les circonstances ci-dessus exposées, ne saurait être dignement, loyalement, logiquement que député *INDEPENDANT* à la Chambre des Communes appuyant le ministère dans les mesures qui mériteront son appui, et le combattant dans celles qu'il jugera inopportunes ou mauvaises, indépendamment et sans considération de parti. S'il tient à conserver les suffrages de la majorité des électeurs de son comté, le nouveau député ne doit régler sa conduite comme tel qu'en tenant compte *exclusivement* des intérêts supérieurs de son pays et de ses mandants, dans l'ordre où ils s'imposent à l'attention d'un consciencieux législateur, représentant du peuple. C'est pour notre ami Jean-François l'unique ligne de conduite à suivre pour se maintenir solidement campé dans u-

ne position avantageuse auprès de ses électeurs de toutes couleurs—exception faite de l'irréconciliable faction Parrot, et se garder des écueils que lui indique assez rudement le collaborateur du *Saint-Laurent*, dans les remarques qui terminent son second article sur "l'élection de Témiscouata".

"La véritable signification du résultat ne pourra être connue que quand le relevé du scrutin permettra de comparer les chiffres de 1921 avec ceux de 1921. Nous verrons alors le nombre des abstentions, ainsi que des votes conservateurs donnés au nouveau député.

"Nous croyons qu'il apparaîtra clairement que, sans le vote conservateur, M. Pouliot n'eût pas été élu. Or, conservera-t-il ce vote dans une lutte future, et peut-être prochaine, qui verra entrer en lice un candidat conservateur SÉRIEUX?"

"Il semble que pour cela il devra offrir d'autres garanties que son appellation de candidat FRANC LIBÉRAL. Car ne oublions pas, des deux adversaires à l'élection du 1er décembre, le Dr Parrot n'était que candidat LIBÉRAL, M. Pouliot seul étant candidat FRANC LIBÉRAL!"

"LES FRANCS CONSERVATEURS—il n'en manque pas—hésiteront peut-être à délaisser l'un de leurs amis pour aller rencontrer au pôle opposé CE franc-libéral! Du coup, la majorité de M. Pouliot s'évanouirait et le résultat de la bataille dépendra de la manière dont se partageront les votes des libéraux qui, en deux circonstances successives, ont dédaigné d'accorder leur confiance au candidat FRANC LIBÉRAL."

Il est assez évident que si M. Pouliot attachait son char au train ministériel pour le suivre, les bleus de Témiscouata ne mettraient guère plus d'enthousiasme à pousser dessus en temps d'élection, que les rouges de la faction Pouliot qui viennent d'essayer une crue et humiliante défaite et qui n'auront sûrement pas le pardon aussi facile que l'organe avachi de la Côte de la Montagne à l'égard de l'heureux vainqueur, dont le succès sincèrement nous réjouit ANATOLE.

### La situation politique

Le "Financial Post" de Toronto se laisse aller au pessimisme. La situation politique lui paraît très sérieuse parce que le gouvernement et les partis qui le combattent n'ont rien de bon à offrir au pays. "Le Canada, s'écrie-t-il, est taxé et saigné à blanc injustement dans l'intérêt des financiers européens et des industriels américains qui ont aujourd'hui plus d'influence à Ottawa que les Canadiens. Malheureusement, le leader conservateur, M. Meighen, est si occupé à se battre contre des moulins à vent, qu'il perd de vue les problèmes vitaux de la nation. Il peut l'emporter aux élections générales, grâce à l'impopularité des libéraux, mais son programme n'a rien d'attrayant. Par ses éminentes qualités, son courage, son caractère sans tache, il commande le respect peut-être plus que n'importe quel autre homme public. Mais il est évident qu'il sacrifie ses avantages personnels, annihilés par la faiblesse de ses avis et l'impopularité de sa politique."

Quant aux progressistes, le journal financier croit qu'ils feront plus de progrès, maintenant qu'ils ont mis de côté l'aide des soviets. Il reconnaît que leur attitude à l'égard du tarif n'est pas très captivante, mais que les autres articles de leur programme n'ont rien de terrifiant.

Le confrère pourra sans doute porter un jugement plus motivé sur la situation politique au cours de la prochaine session fédérale.

(La Patrie).

#### L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'Almanach de la Langue française pour 1925 est, cette année, remarquablement intéressant par la qualité et la va-

### L'abaissement des côtes

ENTRE RIVIERE-DU-LOUP ET RIMOUSKI

Voici que le Ministère de la Voirie a décidé de pourvoir à l'amélioration des fameuses côtes Tobin de la rivière Trois-Pistoles; ainsi que nous l'apprend le *Saint-Laurent* de Rivière-du-Loup. Le département a demandé récemment, par avis publié dans les colonnes de notre confrère, des soumissions à l'effet d'abaisser et améliorer ces côtes-précipices, que nous avons déjà signalées à l'attention des autorités en des articles qui nous ont valu quelques protestations grincheuses de la part du Roi des organes-crêchards, le *Sobell*.

Le ministère de la voirie veut améliorer les côtes Tobin. Tant qu'à s'y mettre, pourquoi ne pas entreprendre d'abaisser en même temps cet autre casse-cou qui est la côte de la Pointe-à-la-Loupe? Le *Saint-Laurent* en fait la suggestion à M. Perron. Nous l'appuyons de toute notre force. Mais citons le confrère, et disons qu'il parle en notre nom, car il traduit parfaitement notre pensée. L'article est intitulé:

#### LES BONNS CHEMINS

"Nos lecteurs ont dû remarquer—même en ces temps de tourmente électorale...—la communication que nous avons publiée dans notre numéro du 20 novembre et qui demandait, au nom du ministère de la Voirie des soumissions pour l'amélioration des côtes Tobin de la rivière Trois-Pistoles. Le gouvernement de la Province doit être félicité de cette initiative. Depuis de nombreuses années, ces deux rampes tortueuses et très prononcées ont fait le désespoir des automobilistes et ont occasionné de multiples accidents. Le travail de redressement et de réfection était nécessaire, mais, comme il s'avérait fort coûteux, les autorités locales avaient jugé trop onéreux de se charger de cette dépense. On peut se féliciter aujourd'hui de voir les pouvoirs publics assumer cette dépense urgente et qui cessera de couper en deux, littéralement, la route Rivière-du-Loup—Rimouski.

Puisque nous en sommes à parler des embarras de la route, pourquoi encore ne pas signaler la montée abrupte, et décourageante pour les touristes étrangers, de la Pointe-à-la-Loupe? Avec les côtes Tobin, cette escalade absurde de la Pointe-à-la-Loupe suffit à fermer le bas-du-Fleuve à beaucoup de visiteurs. Qui n'a pas entendu, ici même à Rivière-du-Loup, les doléances des automobilistes au sujet de ces casse-cou? Ici encore, le travail serait probablement assez important, et nous suggérons au ministère de la Voirie de faire préparer des plans de réfection. Quant à l'exécution de ces travaux, nous espérons que le ministère accordera au moins un secours substantiel aux entrepreneurs qui s'en chargeront.

Puisque l'occasion nous est fournie de parler des bons chemins, nous voudrions bien, sans nous immiscer dans des discussions qui ont trait, croyons-nous, à des questions de détail,—nous voudrions bien voir certaines municipalités suivre l'exemple donné par Le Portage, Cacouana, et dans un autre comté voisin, St-Simon et St-Fabien. En ces localités, on a profité des avantages de la loi des bons chemins, et aujourd'hui on y est unanime à s'en réjouir;—et nous ne parlons pas ici du témoignage des touristes ni de l'excellente réclamation que se sont faite ainsi les municipalités qui ont fait preuve de bel esprit public.

Tout le monde admet qu'il faudrait faire quelque chose. Ajoutons que certains chemins préhistoriques errent cette évidence... S'il y a des difficultés, on peut les surmonter. Mais pour l'honneur et le bon renom du comté, il importe d'agir."

GALENDRIER RECU  
Nous accusons réception d'un magnifique calendrier de la maison financière Bray Caron et Dubé, Limitée, 133 rue St-Pierre, Québec. Nos remerciements.

Ayez de la circonspection et du soin pour les objets même de la plus petite importance. Souvent, il arrive qu'une légère négligence produit un grand mal.  
Franklin.

### Zigzags autour de nos parlars

Tel est le titre d'un ouvrage fort bien fait et très précieux qui contient l'étude d'un grand nombre d'expressions en usage dans le vocabulaire populaire canadien. Bien des gens qui se piquent de bien parler sont portés à condamner une foule de mots employés dans le langage courant de nos paysans et de nos classes ouvrières, soit que avec des puristes, on considère ces vocables comme des anglicismes, soit que, comme maints précieuses ignorants, on les trouve malsonnants, vulgaires, déplacés et... pas français. Ayant minutieusement étudié plusieurs de ces expressions populaires, l'érudite auteur de "Zigzags autour de nos parlars" remet les choses au point, réhabilite certains mots, établit leur origine bien française, et en conseille ou déconseille l'usage selon qu'ils sont encore appropriés ou trop archaïques.

Voilà donc un ouvrage à la fois très instructif et très intéressant, de lecture facile et agréable, qui compte parmi les meilleures productions littéraires de l'année au Canada.

Avez-vous dans votre parenté, parmi vos parents et arrière-parents de braves gens dont le langage un peu fruste et émaillé d'expressions pittoresques ne vous fait pas honneur, vous semble-t-il, devant votre monde, vos visiteurs, vos relations sociales? Sans doute, mais n'en rougissez pas! Ils ne parlent pas si mal que ça. Voulez-vous vous en convaincre? Lisez les "zigzags" autour de nos parlars" où vous rencontrerez, c'est sûr, de ces expressions paternelles, maternelles, fraternelles, etc., qui vous ont peut-être parfois fait rougir jusqu'à la moëlle "devant le monde" et fait rire ou sourire ces dames et ces messieurs de votre rang, de votre société qui ne parlent qu'en "termes" et se moquent volontiers des autres qui patoisent ou jargonent à leur sens. Ce parler de nos aïeux, transmis de génération en génération, si démodé et vétuste qu'il soit, nous n'avons droit, personne d'en avoir honte. Il a droit à notre respect. Le distingué greffier de l'Assemblée législative de Québec s'est fait fort de le démontrer, et nous croyons qu'il a bien réussi.

"Zigzags autour de nos parlars", volume in-16 de 222 pages, est en vente chez l'auteur, M. Louis-Philippe Geoffrion, à Québec (125, rue de la Claire-Fontaine) et chez les principaux libraires. Prix: \$1.00 l'exemplaire. Par la poste: \$1.05.

Nos remerciements à l'auteur pour l'hommage gracieux d'un exemplaire.

### Générosité écanadienne-française

Nous l'avons déjà fait remarquer: il est curieux de constater que dans des municipalités canadiennes-françaises, des candidats appartenant à d'autres nationalités que la nôtre, se présentent et réussissent à se faire élire. C'est incroyable, mais c'est trop réel. Ces candidats ne font pas mieux que nos compatriotes. Ils leur sont souvent inférieurs en compétence et en honnêteté. Au lieu de nous donner crédit pour notre générosité, on va clamant que les Canadiens-Français élisent des étrangers à leur race parce que ceux-ci sont supérieurs. Nous ne démontrons jamais assez énergiquement cette division des nôtres qui n'a qu'un résultat pratique: diminuer notre représentation et notre influence. Quand aurons-nous le bon sens de surveiller nous-mêmes nos intérêts municipaux et politiques!

UN TIMBRE-CACHET BILINGUE  
Nous avons sous les yeux, hommage de l'auteur un timbre-cachet portant cette inscription: "POURQUOI PAS un timbre bilingue au Canada bilingue, inbilingua Canada, WHY NOT a bilingual postage stamp?"

### Triple signification des dernières élections partielles

WEST-HASTING, MONCTON, TEMISCAMINGUE ET TEMISCOUATA.

Le dénouement inattendu de ces quatre dernières élections partielles a une triple signification. 1.—L'esprit de parti et son nécessaire fanatisme ont vécu. Les principes politiques ne sont plus héréditaires. L'électeur ne subit plus l'influence atavique dans la formation de son jugement sur les questions administratives. 2.—L'électeur sait aujourd'hui apprécier les mérites et les torts des partis. L'électeur veut être représenté par un homme qui saura protéger ses intérêts. Malheureusement l'on ne sait pas encore séparer la politique fédérale de l'administration provinciale. Et la faute en est aux députés et à leurs chefs eux-mêmes qui trop facilement courbent l'échine devant les exigences fédérales au détriment des intérêts locaux. Les provinces de l'Ouest nous montrent pourtant avec évidence que l'on peut obtenir du gouvernement d'Ottawa par la fermeté et l'indépendance. 3.—L'électeur sait aussi se venger d'une manière surprenante. Les résultats dans Hastings, Témiscouata et Moncton nous le montrent clairement. Jamais plus qu'aujourd'hui la situation politique des provinces de l'Est n'a été aussi incertaine. Les députés feraient bien d'en tenir compte. (Le *Madawaska*, Edmundston).

### Les origines religieuses du Canada

Après "Maria Chapdelaine", le délicieux roman du Canada français, en voici l'épopée mystique racontée par Georges Goyau, de l'Académie française, sous le titre "Les origines religieuses du Canada." Ce remarquable ouvrage historique, qui vient de paraître à Paris, édité par la maison Bernard Grasset, mérite une place d'honneur dans nos bibliothèques canadiennes particulières ou publiques. Il se vend, à 75 sous l'exemplaire, chez Deom 251 rue Ste-Catherine Est, Montréal.

### L'esprit de parti diminue

L'"Eclair" de Beauceville, journal libéral, considère que l'esprit de parti est en baisse et que le résultat des dernières élections le démontre amplement. Voici ses propres paroles: "Le résultat de Témiscouata comme celui de Témiscamingue et de Hastings Ouest nous laissent croire que l'esprit de parti tend à disparaître, au Canada, que le peuple est indépendant et qu'il juge les hommes et les partis politiques plutôt à leur valeur qu'à leur allégeance et à la fidélité à leur parti."

Notons, au passage, que les règlements de la Poste interdisent l'usage des timbres de fantaisie ou de propagande au recto de l'enveloppe.

Ces timbres se vendent (seulement sur réception d'une commande accompagnée de son plein montant): le cent, 15 sous; le mille, \$1.25; les dix mille, \$10.00; remise par bon de poste, mandat ou chèque (strictement payable au pair à Québec). A LA LAMPE ANTIQUE, 16, rue LAVAL, QUÉBEC.

Le français et l'anglais, langues officielles

Le parlement devra en venir à une attitude définie sur la question des langues officielles du pays, si la constitution n'est pas une vaine formule de fausses promesses. L'Acte de l'Amérique du nord sanctionne l'emploi des deux langues dans les documents officiels, en Chambre, et dans les divers ministères implicitement. Cette loi, depuis les trente dernières années, a été considérée comme lettre morte par une bureaucratie routinière et exclusive qui relègue les nôtres au bas de l'échelle et élève le français de la part des autorités de chaque département, souvent nos propres compatriotes, une aveugle indifférence. On s'éveille peu à peu à la réalité du bilinguisme fédéral, mais le réveil est bien lent et, comme après un long sommeil, les membres paraissent engourdis et le travail difficile à entreprendre et à mener à bonne fin.

Une résolution vient d'être inscrite au feuillet de la Chambre pour la prochaine session par M. P. A. Séguin, député de l'Assomption-Montcalm. Elle a pour but d'engager les autorités fédérales à reconnaître l'importance de parler les deux langues dans les différents services de l'administration publique, à obliger tous les candidats à un poste quelconque du service à savoir les deux langues, et à donner un salaire supérieur à celui qui sait le français et l'anglais parce qu'il possède une compétence supérieure à celui qui n'en connaît qu'une. L'objet de cette motion est des plus recommandables et il faut espérer que le gouvernement lui accordera la considération nécessaire pour qu'elle ne garde pas le platonique honneur d'être inscrite au feuillet, sans passer par le feu de la discussion et sans obtenir la rémunération d'un vote.

Les députés de tous les partis de la Chambre auront alors l'occasion de s'exprimer clairement sur cet important sujet et ne pourront pas se servir des échappatoires employées en 1917 pour écraser la motion Lapointe. Il est temps que le fédéral démontre enfin qu'il a autant d'esprit d'affaires que les industriels importants qui se procurent les services des employés bilingues pour mieux administrer son commerce. Il est temps enfin que le fédéral reconnaisse et respecte la Constitution qui accorde à notre langue les mêmes privilèges que l'on octroie à l'anglais et qui place sur un pied d'égalité devant la loi les Canadiens français et les Canadiens anglais. Sans cette condition essentielle les auteurs de la Confédération n'auraient jamais accepté le pacte qui unissait les deux Canadas. Sir Georges-Etienne Cartier aurait été le premier à repousser du pied cette entente s'il avait su que nos compatriotes seraient traités avec la désinvolture et l'injustice que l'on exerce à leur égard aujourd'hui. Le vieux patriote de 1837 et le héros de tant de luttes parlementaires aurait refusé de se rendre le complice d'un complot qui aurait eu pour but de détrousser les nôtres de leurs droits les plus sacrés.

Pourtant l'application du contrat est tournée à notre détriment. Les nôtres reçoivent dans la plupart des ministères les positions les moins importantes et les plus mal rémunérées. Nous avons deux sous-ministres de langue française et nous n'avons pas un seul assistant sous-ministre depuis que le poste de M. L. P. Pelletier, au secrétariat d'état, a été aboli. La commission du service civil n'accorde de mention au titre de bilingue que dans les circonstances exceptionnelles, quand elle ne peut faire autrement, alors qu'elle ne devrait endurer l'unilinguisme que comme un pis-aller. Les plaques qui ornent les abords des ministères ne sont rédigées qu'en anglais et en face de l'Hôtel-de-Ville, pour

GILLETT'S



Les Produits Gillett du Canada

DEPUIS plusieurs années les femmes Canadiennes de toutes les provinces du Dominion ont fait régulièrement usage de la Poudre à Pâte Magique, la Lessive de Gillett et les Galettes de Levain Royal.

Les dames de Québec sont assez bien habituées à ces nécessités de ménage bien connues pour savoir qu'elles ne sont pas d'une fabrication "étrangère" et ne porteront pas créance à cette assertion qu'elles sont "étrangères".

Plusieurs imitations des produits Gillett sont offertes aux acheteurs imprudents. Soyez certains d'examiner le contenant pour le nom E. W. GILLETT COMPANY LIMITED, avant d'acheter. Si vous désirez vous fier à la qualité, prenez garde aux imitations surtout quand on fait allusion aux vrais produits comme étant "étrangers".

LA CIE. E. W. GILLETT LTEE.

MONTREAL TORONTO WINNIPEG

ne citer qu'un exemple entre cent, se trouvent trois plaques, indiquant deux ministères différents, dont pas une ne porte d'inscription française. En Chambre même, nous entendons à peine un discours français par mois et les députés français se montrent, sous ce rapport, d'une pusillanimité incompréhensible autant que condamnable.

FULGENCE CHARPENTIER (Le Droit)

VENTE PAR LE SHERIF

9156 The Travellers Ins. Co. vs Chs. Langlais et al.

Partie du lot No 58 au cadastre officiel d'Amqui, de forme triangulaire, de 119 pieds du côté est et 215 pieds du côté sud, borné au nord et à l'est à la Riv. Matapédia, à l'est et au sud à Aug. Poirier, avec bâisses. A charge de la rente emphytéotique de \$75.00 payable à Aug. Poirier.

Vente à l'église d'Amqui, le 23 décembre, 1924 à 10 heures A.M.

Chs. Danjou, shérif

VOS ENFANTS CROISSENT- ILS ASSEZ RAPIDEMENT? SONT-ILS ROBUSTES, SAINS ET FORTS, OU PALES.

Les enfants dans la croissance ont besoin d'une nourriture abondante et il arrivera quelque fois qu'ils ne voudront pas de la nourriture dont ils ont besoin pour acquiescer des forces; alors ils deviennent pâles, faibles et épuisés. On peut parler à ce défaut d'alimentation par l'emploi du Father John's Medicine qui contient précisément les éléments nutritifs dont ces enfants ont besoin et voilà pourquoi tant d'enfants augmentent régulièrement de poids pendant qu'ils prennent de ce vieux remède de famille.

Le Father John's Medicine est une préparation habilement composée d'huile de foie de morue et d'autres ingrédients de façon telle que les éléments nutritifs, en peuvent être absorbés facilement par les personnes affaiblies et épuisées. Vos amis et vos voisins en connaissent la valeur. Des milliers de mères comptent sur lui pour maintenir les

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE GASPE N. 1521

COUR SUPERIEURE CAMILLE DUNN, cultivateur de Jersey Cove, Comté et District de Gaspé, Demandeur,

vs ELZEAR MARIN, ci-devant de Dalton Mills Province d'Ontario, et maintenant de lieux inconnus, hors de la Province de Québec, Défendeur.

"IL EST ORDONNE AU DEFENDEUR DE COMPARAITRE DURANT LE MOIS." Percé—10 décembre 1924 (Signé) ALPH GARNEAU, Protonotaire de la Cour Supérieure.

Vraie copie, Kelly et Lévesque, Procureurs du demandeur.

AVIS

Je ne serai responsable à l'avenir d'aucune dette, contractée en mon nom par qui que ce soit sans une autorisation signée par moi-même. J. A. Bélanger, Mont-Joli.

LE THE King Cole

LA QUALITE SUPERIEURE

Vous en aimez le goût

LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN DANS L'affaire de TANGUAY et DESCHENES, propriétaires de moulin, Ste-Anne des Monts, Cédants autorisés.

AVIS est par le présent donné que JEUDI LE 18 DECEMBRE, 1924, A 10 HEURES A.M. sera vendu à la porte de l'église de Ste-Anne des Monts, l'actif en cette affaire comme suit:

A.—Une bâtisse servant de moulin à scie ainsi qu'une bâtisse occupée comme boutique de forge situées sur un terrain appartenant à Sieur Téléphore Pelletier, mesurant 65 pieds de front sur 120 pieds de profondeur à l'est, et de 100 pieds à l'ouest, borné au nord au chemin de Norbert Lévesque, à l'est au chemin de communication de sieur Arthur Pelletier, au sud et à l'ouest à sieur Arthur Pelletier, avec bâisses dessus construites, circonstances et dépendances.

B.—Un lopin de terre de forme irrégulière formant partie du lot numéro vingt-cinq (no. 25a) du fief Ste-Anne des Monts, situé sur le bord de la côte de la propriété de sieur Arthur Pelletier, mesurant 65 pieds de front sur 120 pieds de profondeur à l'est, et de 100 pieds à l'ouest, borné au nord au chemin de Norbert Lévesque, à l'est au chemin de communication de sieur Arthur Pelletier, au sud et à l'ouest à sieur Arthur Pelletier, avec bâisses dessus construites, circonstances et dépendances.

C.—La moitié indivisée d'une terre située au petit cordon, étant le numéro sept (No. 7) du cadastre officiel de Ste-Anne des Monts, de la contenance de 2-1-4 arpents de front sur un profondeur de 22 arpents, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

D.—Une maison en charpente située à une courte distance du moulin à scie désignée au paragraphe A. E.—Crédits suivant liste, \$214.50

F.—Outillage dans le moulin, dans la boutique de forge ainsi que sur les bords de la rivière, consistant en poulies, shafts, straps, chaînes, scies booms, etc.

La vente sera faite pour chaque item séparément, au plus haut enchérisseur pour tous les items A, B, C, D, E, et F. L'inventaire, la liste des crédits et les titres seront visibles à mon bureau. Le moulin et la boutique de forge seront couverts MERCREDI LE 17 DECEMBRE 1924, pour inspection. Conditions de vente: ARGENT COMPANT.

R. O. GILBERT, SYNDIC AUTORISE, Rimouski Rimouski le 11 décembre 1924.

RIMOUSKI.—P. E. D'ANJOU & FILS MONT-JOLI.—J. B. RENAUD & CIE

FROMAGE KRAFT L'aliment complet de la nature sous sa forme la plus appétissante.

KRAFT CHEESE

Kraft-McLaren Cheese Co. Limited MONTREAL

"PURITAS" A LA PAGE II

du bulletin 360 publié par le département du Revenu de l'Intérieur, on voit que sur 150 différentes sortes de poudres-à-pâte, l'analyse du département de la Santé Publique n'en montra que quatre absolument saines, hygiéniques, à base de phosphate pur et ne contenant pas d'alun—et mentionne la poudre Puritas comme une des quatre, et la seule fabriquée dans la Province de Québec. Vous avez meilleure chance avec vos gâteaux en employant la

Poudre-à-Pâte "PURITAS"

Une cuillerée rase suffit quand la recette indique une cuillerée, à moins d'indications contraires. La Puritas est d'un emploi économique. Demandez-la et essayez aussi les autres produits Puritas—Lessive—Gélee de Table, etc.—tous de qualité supérieure. Les coupons avec chaque article donnent droit à des primes de valeur.

PURITAS LIMITEE Québec

A VENDRE OU ECHANGER

1 Mc Laughlin K 63 à échanger pour plus petit, ou à vendre.

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à: Téléphore DESCHENES,

LE "PROGRES DU GOLFE" Ce journal est la propriété de la Compagnie du Progrès du Golfe et est publié chaque semaine à Rimouski.—ADMINISTRATEUR—GERANT: S. VACHON.

MAISON A LOUER OU A VENDRE

Maison à 2 étages, située rue Ste-Anne, finie en pin de Colombie, et vernie. A vendre ou à louer à de bonnes conditions. S'adresser à CAMILLE BERUBE, Rimouski.

Canada Province de Québec District de Gaspé. COUR SUPERIEURE, Percé No 1522

LA BANQUE NATIONALE, corporation légale ayant son siège social en la Cité de Québec, et une succursale à Chandler, Comté et District de Gaspé, Demanderesse,

vs ISAAC DUNN, autrefois de Cap des osiers, Comté et District de Gaspé, maintenant de lieux inconnus hors de la Province de Québec, Défendeur.

IL EST ORDONNE AU DEFENDEUR DE COMPARAITRE DURANT LE MOIS.

Percé 2 Décembre 1924 (Sig.) ALPHONSE GARNEAU, Protonotaire de la Cour Supérieure.

Vraie copie, Kelly et LEVESQUE, Procès de la demanderesse. 5-12

A VENDRE

Un système d'éclairage "Delco" usagé pendant six mois, avec deux batteries complètes. S'adresser à Casier Postal 148, Mont-Joli.

AMEUBLEMENT A VENDRE

Tout l'ameublement de mon logement privé. Raison de cette vente: nomination à Québec. A vendre tout de suite. J. H. PREVOST, Gérant, Banque Hochelaga, Rimouski.

PAINKILLER PERRY DAVIS CONTRE Crampes — Entorses — Frissons

VIENT DE PARAITRE

"A Fleur d'eau et à Tire-d'Aile", par Joseph Raiche. Prix 75c. Par la poste 80c. En vente à l'imprimerie Générale de Rimouski, et chez les principaux libraires.

**Le Bon Vieux**



**PEG TOP 5c**

Toujours le Meilleur  
Jamais égalé depuis 40 ans

**KODAKS**  
AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE

Si vous désirez un fini de première classe, envoyez-nous vos films pour développements et impressions. Rouleaux de 6 poses développés pour 15c. Impressions 3 x 5 ou plus petites 5c. chaque. Toute commande par maille doit être accompagnée du paiement.

Aussi assortiment des plus complets de kodaks photographiques, films et accessoires de la célèbre maison Canadian Kodak Co. Ltd. Catalogue en français gratis sur demande.

ISIDOR BLAIS  
—Photographe—  
RIMOUSKI.

**Finishing**

**Enrayez un rhume avec de la moutarde**

**Mouches de moutarde pour la poitrine — Bains de pieds à la moutarde**

Dans les cas de rhumes, ce qui importe, c'est de dégager la congestion de la gorge et des tubes bronchiaux comme aussi celle du nez.

La moutarde, comme chacun le sait, calme l'irritation. Elle stimule puissamment les vaisseaux sanguins qui se trouvent immédiatement sous la peau et cette opération attire le sang de la gorge et de la poitrine congestionnées vers les artères et veines, plus grosses qui sont presque à fleur de peau.

Cela procure un soulagement immédiat. Souvent, la seule chose nécessaire pour enrayer un rhume de cerveau ou un accès de mal de gorge est de se baigner la gorge avec une mouche de moutarde faite à la maison et de prendre un bain de pieds chaud à la moutarde.

Pour la composition de la mouche de moutarde, prenez simplement la meilleure moutarde que vous employez pour la cuisine, la moutarde sèche que vous achetez en boîtes rouges et jaunes.

**Un Caoutchouc de Meilleure Qualité au Prix Régulier**

Si la chaussure en caoutchouc RHINO n'était pas la meilleure, la plus durable, nous n'endosserions pas la garantie sans réserve qui accompagne chaque paire.

Ceci s'applique à tous les caoutchoucs RHINO. Remarquez la patte, sur la chaussure ci-dessous. C'est un trait distinctif de la RHINO. Elle empêche la poussière, l'engrais, la neige ou l'eau, d'entrer.

Cette chaussure est en caoutchouc RHINO—le plus résistant que la science ait encore découvert—qui durera deux fois plus que le caoutchouc ordinaire.

Exigez la chaussure RHINO.

**"Comparez la duree"**

H. G. LEPAGE, RIMOUSKI  
TALBOT, Liée RIMOUSKI.



**CARTES D'AFFAIRES**

**Avocats**

**R. E. ASSELIN, L.L.L.**  
—AVOCAT—  
RUE DE LA STATION - RIMOUSKI

**SASSEVILLE & GAGNON**  
AVOCATS—Avenue de la Cathédrale, Rimouski.—Téléphone 102.—*Elisier Sasseville, L.L.L.—P. Emile Gagnon, L.L.L.*

**GARON & JESSOP**  
—AVOCATS—  
Bureaux voisins de chez M. Adélard Rioux, marchand-cordonnier  
RUE DE LA STATION  
A. P. Garon, C. R. J. Jessop, L.L.B.

**Casgrain & Caron**  
—AVOCATS—  
Hon. Aug. TESSIER, C. R.  
Counsel.  
Bureau: Edifice de la Banque Nationale RIMOUSKI, P. Q.

**LAVOIE & CHASSE**  
Avocats  
Bureau: Edifice L. P. Martin  
Rue de la Station  
J. B. Lavoie, L. L. L.  
Alphonse Chasse, L. L. L.

**GERARD SIMARD, L.L.L.**  
—AVOCAT—  
AVENUE DE LA CATHEDRALE, RIMOUSKI.

**Notaires**  
L. de G. BELZILE, L.L.B.,  
NOTAIRE, Edifice de la Banque Nationale, Avenue de la Cathédrale, Rimouski.

**COUTURE & DEMERS**  
Notaires  
EUDORE COUTURE, L.L.L.  
DONAT DEMERS  
Rue de l'Évêché  
Rimouski.

**Médecins**  
**DOCTEUR Z. VEZINA**  
DES HOPITAUX DE PARIS  
Yeux - Nez - Gorge  
Oreilles  
165 Rue Lafontaine,  
RIVIERE-DU-LOUP.

**Les Docteurs Coote**  
Spécialistes  
Yeux, Oreilles, Nez, Gorge.  
13, rue Ste-Anne, Québec.  
Dr F. T. Coote Consultations:  
Dr P. Coote 2 à 5 p.m. et sur entente.  
A moins d'avis contraire le Dr F. T. Coote sera à Rimouski, le deuxième lundi de chaque mois, pour une semaine, et recevra des patients à l'hôtel St-Louis.

**Dr E. SIMARD**  
ex-chirurgien de l'Hôtel-Dieu, St-Basile, N.-B.  
Spécialité: chirurgie  
Ave de l'Évêché, Rimouski.

**PIERRE LEVESQUE**  
—ARCHITECTE—  
Architecte des nouveaux édifices du Séminaire de Rimouski.  
Bureaux: 115 St-Jean, Québec.

**OSCAR BEAULE**  
ARCHITECTE A.A.P.Q.  
21 rue d'Aiguillon - Québec  
Ancien bureau René P. LeMay

**CAMILLE ROSS**  
Comptable-Vérificateur  
Auditions municipales et commerciales. — Organisation de systèmes de comptabilité appropriés à tous genres d'affaires. — Collection de copies. — Fait également le commerce de bois.  
RIMOUSKI, P. Q.

**Dr J. A. PINAULT, L.D.S.**  
Chirurgien-Dentiste  
Professeur à l'Université de Montréal.  
SATISFACTION GARANTIE  
2002 Ste-Catherine Est,  
Tél. Lass. 2709 - MONTREAL.

**Dr. J. M. GUEVIN**  
Médecin Vétérinaire  
Téléphone 110, Rimouski.  
Toutes les maladies chez les animaux sont traitées avec le plus grand soin par les procédés les plus récents.

**R. ERNESTE LEFAIVRE**  
L. I. C. / C. G. A.  
Successeur de  
**LEFAIVRE & GAGNON**  
SYNDIC AUTORISÉ  
AUDITEUR & LIQUIDATEUR  
DE FAILLITES  
147, Cote de la Montagne  
QUEBEC. (Edifice Bossé)  
Représentant pour le district:  
CAMILLE ROSS - RIMOUSKI, P. Q.

**PACIFIQUE CANADIEN**

Service amélioré entre Québec et Montréal

DÉPARTS DE QUÉBEC, (Gare du Palais)

9.00 a. m. dim. exc. (Montréal Gare Viger 3.15 p. m.)  
1.30 p. m. Quotidien (Montréal Gare Windsor 6.30 p. m.)  
4.40 p. m. Quotidien (Montréal Gare Viger 9.40 p. m.)  
11.55 p. m. Quotidien (Montréal Gare Viger 6.50 a. m.)  
et (Montréal Gare Windsor 7.20 a. m.)

ARRIVES A QUÉBEC (Gare du Palais)

7.00 a. m. Quotidien (De Montréal Gare Windsor 11.30 p. m.)  
(et de Gare Viger 11.55 p. m.)  
2.00 p. m. Quotidien (De Montréal Gare Windsor) 9.00 a. m.  
3.40 p. m. dim exc. (de Montréal Gare Viger 9.45 a. m.)  
10.00 p. m. Quotidien (de Montréal Gare Viger 5.00 p. m.)

Renseignements supplémentaires sur demande aux bureaux des billets: 30 rue St-Jean, tel: 93.  
Château Frontenac, tel: 1840. Gare du Palais, tel: 663.

C.-A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs.  
Représentant toutes les lignes de navigation océanique.

**Agence de Voyages**  
Arthur LAWSSON  
Pointe-au-Père

Passages par navire à vapeur pour l'Europe

Billets émis pour toutes les Lignes Transatlantiques. Ports d'embarquement: Montréal, Québec, Halifax, St-John, New-York, Pte-au-Père.

Votre patronage respectueusement sollicité.

**Ferdinand Santerre**

Le plaisir d'annoncer à ces anciennes pratiques et au public en général qu'il est de nouveau installé à Rimouski et qu'il s'occupera comme par le passé d'entreprises de tous genres.

Il a en mains un bon stock de pertes, mouleurs et bois de la Colombie de toutes sortes.

Il sollicite votre patronage.

Avenue de l'Évêché, Rimouski  
Téléphone 70

**A VENDRE**

Deux engins à gazoline, en parfait ordre, un de 2 1/4 forces "Milwaukie" et un de 5 forces "Empire". Bon marché pour prompt acheteur. S'adresser au bureau de l'Imprimerie générale.

**A LOUER**

Un logement à louer, continuation d'un bail, cinq appartements; s'adresser à M. N. Plaisance ou à J. Art. Matte.

**AGENTS DEMANDES**

Pour développer un commerce sérieux et profitable, des produits garantis sont nécessaires. Les nécessités Watkins sont garanties sur tous rapports. Votre chance. Expérience pas nécessaire. Territoire exclusif. J. R. Watkins Company, 379 Craig Ouest, Montréal.

**RHUMATISMES**

mois. Guérison permanente. Attention spéciale par correspondance. Une méthode rationnelle pour cathariser et pertes blanches. Décrivez votre Cure Phoenix du Sanatorium Yoghurt et l'électricité en 3 cas. 753 St-Denis, Montréal.

**Dr J.-O. Drapeau**

Médecin-chirurgien  
Immeuble du Dentiste  
J.-G. Landry

**A LOUER**

Un magasin comprenant logement privé, situé rue St-Germain. S'adresser à M. S. Vachon, Rimouski.

Coin des rues de la Cathédrale et de l'Évêché Rimouski

Pour vos impressions de toutes sortes, adressez-vous à l'Imprimerie Générale de Rimouski

**AVEZ-VOUS BESOIN D'UNE SERVANTE?**

Adressez-vous, dans ce cas, à Antoine Blanchette, rue St-Jean-Baptiste, dans la maison neuve de M. Ferdinand Santerre.

Ferd. Santerre, entrepreneur.

**F. THIBAUT & CIE**  
MARCHAND-TAILLEUR

J'ai en magasin de magnifiques tweeds à la verge et hardes faites pour garçons et hommes.

Je suis agent pour la "Crown Tailoring Co" et suis en mesure de vous donner satisfaction.

Habits faits sur mesure.

Rue St-Germain-Ouest, - RIMOUSKI.

**BIERES ET PORTERS**

De la plus haute qualité fait par  
**Salaberry Brewing Co. Ltd**  
VALLEYFIELD, Qué.

En quarts empaquetés par 5 doz. de grosses bouteilles, vides comprises, mis à bord des chars à Valleyfield, \$11.00. En quarts empaquetés de 10 doz. vides comprises, mis à bord des chars à Valleyfield, \$13.00.

Si vous voulez avoir quelque chose de bon, fait avec le meilleur matériel, empaquez vous d'en ordonner; mallez votre commande avec l'argent et nous vous expédierons le même jour.

**H. Z. VIAU**  
Epicier-Licencié. - VALLEYFIELD, Qué.

**Imprimerie Générale de Rimouski**

Etablissement Moderne par Excellence  
Établi en 1899

S'occupe spécialement de

**Travaux de Grand Luxe**

LIVRES, JOURNAUX, CERTIFICATS, REVUES, CALENDRIERS, Etc.

BROCHURES, PROSPECTUS, CATALOGUES, FACTUMS.

Rue St-Germain - Rimouski, Qué.  
Tél. National S. Vachon, Propriétaire



**Victoria, la Reine de la Côte du Pacifique**

La côte canadienne du Pacifique s'est développée depuis quelques décades d'une façon merveilleuse, grâce à ses immenses ressources naturelles, à son avantageuse situation topographique, à ses beautés scéniques, ainsi qu'à sa progressive population qui a su profiter des précieux avantages qui s'offraient à elle de faire de cette région l'une des plus prospères du Canada. L'industrie de la pêche, celle du bois et des mines y ont été des facteurs importants de développement, ainsi que dans toute la province de la Colombie-Anglaise d'ailleurs, mais le tourisme a aussi pour sa part contribué à l'expansion de cette pittoresque partie de notre pays. Attirés par les charmes naturels de tout le littoral, les touristes, depuis la construction de la première ligne transcontinentale, y sont venus en nombre de plus en plus grand chaque année, et aujourd'hui l'on peut dire sans exagération que la Colombie-Anglaise, la côte tout particulièrement, est l'une des régions de l'Amérique du Nord les plus fréquentées par les touristes de toutes les parties du monde. Son climat excessivement doux toute l'année durant, lui donne à ce point de vue un avantage marqué sur les autres provinces du Dominion.

Grâce à un fort courant d'eau chaude qui a son origine dans les mers tropicales et qui baigne les îles du Japon, pour traverser ensuite l'océan Pacifique et venir couvrir le territoire canadien, une partie importante de la Colombie-Anglaise, surtout la côte méridionale, jouit d'un climat agréable douze mois par année. Les chaudes effluves qui émanent du Kouro-Sivo, c'est le nom de ce courant, tempèrent l'atmosphère au point que même en hiver, le gazon des parcs de Vancouver et Victoria est frais et vert comme en été, et que les roses s'épanouissent parfois dans les jardins et les parterres de Victoria, entre la Noël et le Jour de l'An.

Cette élémentaire température a beaucoup contribué à propager à l'étranger la réputation de Victoria, déjà connue comme une ville fort coquette et artistique; aussi n'est-il pas étonnant aujourd'hui, d'y voir affluer en grand nombre, les gens désireux de fuir ailleurs, les rigueurs de la froide saison.

La capitale de la Colombie-Anglaise, justement appelée "la Reine de la Côte du Pacifique", est l'un de ces endroits aux charmes multiples, où le visiteur se plaît à prolonger son séjour. Située à l'extrémité sud-est de l'île Vancouver, au milieu d'un paysage d'une rare beauté, la ville est l'une des plus anciennes de la province, ayant été fondée longtemps avant les premières tentatives de colonisation sur la côte même de la Colombie.

Quoique sa latitude soit à peu près identique à celle de Winnipeg, de Montréal et de Toronto, la moyenne de sa température n'est que de 42 degrés en hiver et de 61 en été, ce qui lui donne un attrait tout spécial au point de vue touristique. Son climat y est donc extrêmement salubre et par conséquent très recherché.

Le touriste, qui de Vancouver, se rend dans la ville de Victoria à bord d'un des navires du Pacifique Canadien, doit d'abord naviguer à travers une multitude d'îles rocailleuses ou boisées, les unes parsemées de jolis chalets et les autres, absolument dépourvues d'habitants. Pendant plusieurs heures il avance ainsi, dans un véritable labyrinthe lacustre, le long d'étroits passages, où il fait toute l'habileté du capitaine, jusqu'à ce qu'enfin il arrive devant Victoria, dont la vue, du navire, est saisissante de majestueuse grandeur. On entre ensuite dans le port, que domine d'un côté les superbes édifices du parlement provincial et le bureau de poste de l'autre, tandis qu'au fond, dans un décor grandiose de pelouses, de jardins et de fleurs, se dresse l'hôtel Empress, véritable palais dont la splendeur rehausse encore l'éclat de la ville.

Victoria possède plusieurs beaux parcs où s'étale une luxuriante végétation quasi tropicale; ceux de Beacon Hill et Gorge y sont spécialement renommés et constituent l'une des principales attractions de la ville. Plusieurs excellentes routes rayonnent aux environs, à travers de pittoresques districts qui font le charme des automobilistes.

Malgré qu'elle soit très attrayante en hiver, Victoria doit aussi être visitée durant la belle saison, si l'on veut la voir dans toute sa splendeur. C'est en mai et en juin que la Nature y est le plus prodigue de ses dons et que la cité se montre dans ses plus beaux atours. A cette période de l'année, ses jardins se couvrent de fleurs multicolores et les roses y étalent, par millions, leurs pétales parfumés.

Exposition de pommes de terre à Rimouski

Les cultivateurs des comtés de Rimouski, Matane et Témiscouata sont tous cordialement invités à prendre part à la grande exposition de pommes de terre qui sera tenue à Rimouski jeudi le 18 décembre dans le Pavillon de l'Exposition, sous les auspices de l'Association des Producteurs de Pommes de terre de Rimouski.

Une somme de \$450.00 sera distribuée en prix aux plus méritants. Après l'exposition, d'intéressantes allocations seront prononcées par les juges et d'autres personnes importantes. Il sera même discuté certain projet à l'effet d'organiser, pour cet hiver même, des expéditions de pommes de terre sur les marchés étrangers. Le secrétaire de la Société d'Agriculture fera aussi le même jour la distribution des prix de la dernière exposition agricole ainsi que des concours de récoltes sur pied.

Pour plus amples renseignements concernant l'exposition de pommes de terre, s'adresser à M. J.-E. Pinal, agronome secrétaire de "l'Association des Producteurs de Pommes de Terre de Rimouski", Rimouski P. Q.

Notes Locales

L'Honorable juge Camille Pouliot est en ville cette semaine pour présider le terme de la Cour Supérieure, qui se prolongera durant une partie de la semaine prochaine.

M. Raoul Allard, de cette ville, était de passage à Rimouski la semaine dernière par affaires.

M. H.-E. Noël, avocat, de Montréal, est venu passer quelques jours en notre ville en visite chez ses parents. Ses anciens confrères et amis ont été heureux de le revoir après neuf ans d'absence, car M. Noël demeure et exerce sa profession autrefois à Rimouski.

M. Noël est descendu à St-Joseph de Lepage pour rendre visite à sa mère malade.

M. Hector Boulay est de retour de Schreiber, Ont., où il a travaillé pendant une grande partie de l'année.

Nos sincères sympathies à M. et Madame L.-G. Trudeau dont le plus jeune des enfants Marc, est mort aujourd'hui, après une courte et implacable maladie, à l'âge de 4 ans. Funérailles demain, à 10 heures.

M. S. Z. Côté, agent de Compagnies transatlantiques, est à former un groupe rimouskois de voyageurs qui iront en pèlerinage à Rome au cours de l'année 1925 (l'Année Sainte).

M. et Madame B.-E. Asselin partent ce soir pour Montréal, où ils passeront quelques jours. M. Asselin sera de retour lundi matin.

NAISSANCES A RIMOUSKI

Le 10 décembre, Edouard Paul-Emile Gagnon, fils de Ferdinand Gagnon, "jobber" et d'Édualde Marquis. Parrain et marraine, Charles-Edouard Bastable, charpentier, et Marie Bois.

Le 10, J.-Mare-Aurèle-Albert fils de Polydore Lemieux journal, et d'Élise Poirier. Parrain et marraine, Albert Sirois et Germaine Lemieux.

SEPULTURES A RIMOUSKI

Le 6 décembre, Angèle Rivard, veuve d'Étienne Lavoie décédée le 3 à l'Hospice des SS, de la Charité, à l'âge de 71 ans.

Le 6, Marie-Alice Bernard épouse d'Albert Lepage, décédée le 3 à l'âge de 30 ans.

Le 9, Angélique Gagnon veuve de Louis Lévesque (3-Pistoles), décédée à l'Hospice des SS, de la Charité à l'âge de 5 ans et 6 mois.

PAS PEUREUX

Un monsieur achète un cheval. — Il n'est pas peureux, j'espère, demande-t-il au maquignon.

— Pour ça, non, monsieur, répond le petit garçon de ce lui-ci, il passe la nuit seul dans l'écurie où il fait bien noir.

QUESTION DE SEXES

Pendant la discussion du traité de commerce franco-allemand, on en vint à parler de l'importation de la "confession".

— Faisons une distinction, dit un délégué français, entre la confection "homme" et la confection "femme".

— Et la confection "garçonnet"? demanda un délégué allemand.

Notre représentant très digne, répondit:

— Chez nous, Monsieur, nous n'avons que deux sexes.

Pour l'exportation des pommes de terre

Une demande de Sir Eugène au gouvernement

Le correspondant de la Patrie à Québec a publié dans ce journal, le 11 courant, l'information suivante:

"Le général Fiset, député de Rimouski, annonce qu'il a obtenu de l'Honorable M. Cardin, lors du dîner offert au ministre de la marine à Montréal, l'assurance qu'il soumettra au cabinet fédéral la question de faire servir au transport sur les marchés australiens et des Bermudes, les patates de Rimouski, dont la production a été très abondante dans cette région. Les navires de la marine marchande canadienne. On espère que le gouvernement pourra prendre des mesures pour faciliter aux cultivateurs du district de Rimouski l'écoulement de leurs patates sur les marchés étrangers."

L'alimentation en vue de la ponte d'hiver

Pour avoir des oeufs en hiver, il faut tout d'abord avoir de bonnes pondeuses, mais il faut encore que ces pondeuses soient bien nourries. Si l'on savait mieux nourrir les poules on pourrait augmenter d'environ vingt pour cent la ponte d'hiver sur la ferme ordinaire. Comme les bénéfices réalisés sur les oeufs pondus pendant l'hiver sont beaucoup plus grands que sur les oeufs pondus le reste de l'année, c'est là un sujet qui mérite une attention sérieuse.

Dans le choix des rations pour l'alimentation d'hiver, on tiendra compte de trois facteurs: valeur nutritive, succulence et variété. Presque partout au Canada, les poules pondeuses sont tenues enfermées tout l'hiver. Il faut qu'on ait soin de leur fournir tous les éléments de nourriture qu'elles se procurent lorsqu'elles sont dehors.

La plupart des rations à volailles comprennent des grains comme le blé, le blé d'Inde, l'avoine et l'orge, ronds ou moulus. Les grains ronds sont donnés sous forme de grain à litière et lorsqu'ils sont moulus, ils entrent dans la composition de la pâtée sèche.

Grains à litière. Il y a plusieurs mélanges excellents de grains à litière, mais on peut faire d'autres grains à litière des plus satisfaisants en mélangeant des parties égales par poids de blé, de blé d'Inde fendu et d'avoine. On dit qu'une poule active est bonne pondeuse, et c'est pourquoi le grain devrait toujours être répandu dans une litière profonde pour porter les poules à travailler. C'est là une raison de plus pour faire cette partie de la ration aussi variée que possible.

Il serait impossible d'indiquer exactement la quantité de grain à litière qui doit être donnée. On peut donner un très léger repas le matin de bonne heure et à midi, pour tenir les oiseaux occupés, et un bon repas le soir, pour que leur gésier soit plein lorsqu'elles vont se percher, sans qu'il reste trop de grain sur le plancher.

Pâtée sèche. La pâtée sèche est essentielle pour la ponte d'hiver, et les oiseaux devraient en consommer le plus possible. On peut se servir d'une pâtée commerciale, mais une série de neuf expériences conduites sur les fermes fédérales dernièrement a démontré que, pour la production et les profits, une pâtée mélangée à la maison, composée de parties égales par poids de son de gru, de moulée de blé d'Inde et d'avoine concassée, avec vingt pour cent de farine de bœuf, est plus économique qu'aucune des pâtes commerciales essayées.

Cette pâtée sera tenue continuellement devant les oiseaux dans une trémie. A midi on pourra en donner une très petite quantité humectée avec du lait ou des restes de table. On ne fournira pas plus de cette pâtée humide que les oiseaux ne peuvent en consommer en quinze minutes.

Fourrages vers. Les grains sont essentiels, mais il y a aussi d'autres aliments que l'on ne peut omettre. Il y a parmi ces derniers la verdure qui, outre sa valeur nutritive, sert à tenir les oiseaux en bonne santé. C'est là la partie de la ration qui est le plus souvent négligée. On peut se servir de choux, de feuilles de trèfle séchées, d'avoine germée ou de betteraves fourragères et en donner aux oiseaux tout ce qu'ils peuvent en consommer.

Lait, eau, etc. Les breuvages sont un facteur important dans

la ponte d'hiver; le lait écrémé ou le lait de beurre sont presque essentiels. Ce lait sert de breuvage; il fournit aussi la protéine animale et les oiseaux devraient toujours en avoir devant eux, ainsi que de l'eau fraîche et propre. Si on n'a pas de lait, on peut donner des déchets de bœuf dans une trémie, ou encore de la viande de cheval. Dans bien des districts, et spécialement dans Québec, il s'est installé des broyeurs d'os coopératifs, au moyen desquels les cultivateurs peuvent se procurer, à bas prix, de la chair de cheval hachée pour nourrir leurs volailles.

Les volailles devront aussi avoir toujours devant elles du gravier, des coquilles d'huîtres et du charbon de bois, dans une trémie.

On trouvera des détails sur les expériences qui portent sur ce sujet dans les rapports annuels de l'aviculteur du Dominion, pour 1922 et 1923, dont on pourra se procurer des exemplaires gratuits en s'adressant au service de l'aviculture, ferme expérimentale, Ottawa.

W. W. LEE, Aviculteur

Cas typique d'avachissement

Nous avons maintes fois surpris, nos lecteurs le savent, le Soleil en flagrant délit de mensonge. Pour servir et défendre ses maîtres, qui lui payent à même les deniers publics une prébende annuelle de \$200,000, l'abbé valet ne recule devant aucune insolence, aucune bassesse, aucune perfidie. Ce n'est qu'un jeu pour lui de mentir et de calomnier les adversaires ou les critiques du régime qui lui permet de faire grasse vie aux dépens de la province, espérant qu'il "en restera toujours quelque chose" dans l'esprit de ses lecteurs. Mais il faut voir à présent le peu de cas que, dans le public, dans sa propre clientèle d'abonnés, l'on fait de ses prédications intéressées et suspectes.

On n'a pas de plus frappant exemple du discrédit dont jouit la feuille libérale administrée par le Commandeur Gagnon que l'élection récente d'un Ludger Bastien dans le comté de Québec et celle encore plus récente de Jean-François Pouliot dans le comté de Témiscouata. Le Soleil appuyait énergiquement de toute son autorité d'organe officiel du parti ministériel les candidats Béland et Parrot, qui furent tous deux défaits d'une façon dramatique.

Le Dr Parrot a subi pour sa part un écrasement à plate couture, son adversaire obtint plus de 3,000 voix de majorité. Au lendemain de cette monumentale déconfiture officielle des gouvernements d'Ottawa et de Québec, l'organe trébuchard s'empressa de chanter les brillantes qualités du candidat rebelle qu'il n'avait pas réussi à faire battre, et de célébrer cette nouvelle victoire du parti.

Les partisans du Dr Parrot n'en revenaient pas de tant d'abjection et d'aplatissement devant un adversaire victorieux, qui s'était proclamé franc libéral alors qu'il était "combattu" comme un traître par les chefs de son parti et le valet libérateur de la Côte de la Montagne. Aussi, pouvait-on lire, dans un coin du Saint-Laurent, en tribune libre, la semaine dernière, l'expression de dégoût (jaillie d'une plume évidemment parrotiste) consignée dans l'article ci-dessous. C'est intitulé "Bel exemple de pardon ou d'avachissement".

BEL EXEMPLE DE PARDON OU D'AVACHISSEMENT

"Lundi soir, dans ses remerciements à ses électeurs, en célébrant sa victoire, M. J.-Frs Pouliot disait à l'hôtel de ville:

"Le Soleil est une feuille de chou, bonne tout au plus à trainer dans toutes les crèches... Je conseille à mes amis de retourner cette sale feuille et de s'abonner à l'Événement."

"Le même soir, M. Pouliot servait à un rédacteur du "Soleil" qui lui téléphonait pour lui demander s'il avait quelques commentaires à faire sur le résultat, une "engueulade" bien apprêtée.

"Ceux qui connaissent ces faits n'ont pas manqué de trouver une saveur particulière à l'article éditorial de ce journal sur l'élection de Témiscouata et sur M. Pouliot paru dans le "Soleil" du 2 décembre.

Le français aux Etats-Unis

Nous lisons dans la "Tribune" de Woonsocket, R. I.:

"Le professeur Paul Vanduyke, de l'Université de Princeton, annonce que le nombre de personnes étudiant le français aux Etats-Unis est passé, de 130,000 en 1914-15, à 540,000 en 1923-24.

Nous avons cueilli cette information dans "L'Opinion Publique" de Worcester. Notre langue a donc fait des progrès très sensibles dans nos écoles puisque le nombre d'élèves qui s'adonnent à son étude a plus que quadruplé, pendant la dernière décennie.

Pour beaucoup, la faveur dont jouit le français parmi nous s'expliquera par le fait que la France est sortie victorieuse de la grande guerre que les Etats-Unis ont largement participé à sa victoire et que de solides liens d'amitié se sont créés entre les deux nations.

Nous croyons, nous, qu'il y a un autre motif à cet attrait qu'exerce le français sur nos jeunes générations.

Le français est incontestablement la langue classique moderne. Il jouit auprès des autres nations le rôle qu'a joué la Grèce antique auprès des Romains triomphants et maîtres du monde.

Les Romains comprennent que la conquête d'immenses territoires et même l'hégémonie mondiale ne suffisait pas au bonheur de l'humanité. Ils sentaient le besoin de s'affiner au contact d'une civilisation plus ancienne que la leur et pour cela ils se lancèrent dans l'étude de la langue d'Homère à tel point que le poète put dire: "Græcia capta ferum victorem cepit".

Aujourd'hui les Etats-Unis nouveaux conquérants du monde par le dollar, comprennent que l'accumulation d'immenses réserves d'or dans les "vaults" de leurs banques ne suffisent pas à leur bonheur. Après avoir dominé tous les peuples par ses richesses l'Américain aspire à une suprématie intellectuelle. Qui oserait l'en blâmer?

De là cet engouement pour le français que le professeur de l'Université de Princeton constate aujourd'hui.

Et nous espérons bien que cette ardeur à l'étude de la plus limpide des langues modernes s'accroîtra de plus en plus pour le plus grand bien de notre pays si jeune encore, mais dont l'avenir est rempli de si brillantes promesses.

Nous espérons aussi pour la gloire de notre mère-patrie dont l'oeuvre de civilisation sera une fois de plus consacrée.

Et nous, nous les Américains d'origine française, tâchons donc de faire notre profit de la leçon qui nous est donnée par nos concitoyens d'autre extraction. Non seulement gardons fièrement notre français mais appliquons nous à le connaître mieux encore et faisons nous une gloire de le parler avec la plus parfaite correction."

COUTURIERE

Mademoiselle Elise Deschênes désire informer les dames et les demoiselles qu'elle a ouvert une salle de couture chez elle, rue St-Edmond, voisin de l'hôtel St-Louis.

DACTYLOGRAPHIE A VENDRE

Un dactylographe Royal, n'ayant servi que six mois, à vendre. S'adresser à J.-Ed. Létendre, Rimouski.

"A moins qu'au "Soleil" on ne possède quelques échantillons de ces bons petits animaux si fidèles à l'homme, qu'ils viennent humblement lécher la main de leur maître cinq minutes après qu'il leur a administré des coups de bottes.

"Mais... que voulez-vous? On est ministériel ou on ne l'est pas! Et puis, il faut montrer patte blanche à tous ceux qui se font élire après qu'on a tenté de les faire battre, parce que leur colère pourrait nuire aux grasses prébendes.

"Et puis encore, dans le cas particulier de M. Pouliot, il faut bien lui faire oublier et pardonner un certain article de décembre 1921, où l'on parlait de "fondrière" ou "S'enlisaient" les gens qui ne méritaient que le "mépris" des honnêtes gens.

"PARDON ou AVACHISSEMENT? Les lecteurs du "Soleil" ont le choix. "Et... attendons!!!!" Régis.

LE VOYAGE AU TEMPS DES FÊTES

Il n'y a pas de fêtes qui imposent plus de travail aux employés de chemin de fer que la Noël et le Jour de l'An. Chefs et subalternes doivent dépenser une somme considérable d'efforts et d'ingéniosité pour arriver à satisfaire aux exigences du trafic.

Ce n'est pas par accident qu'il se trouve un nombre suffisant de voitures pour transporter tous les voyageurs au temps des fêtes, mais par un effort réel, généralement ignoré du public.

Actuellement le service des voyageurs du Canadien National est une vraie ruée d'activité. Des ordres sont émis aux chefs de services d'avoir à réserver tant de voitures, d'avoir à composer tant de trains, bref de se tenir prêt pour la foule qui envahira les gares à la fin de l'année.

Le service de la circulation n'est guère moins occupé puisqu'il lui appartient de combiner les horaires, les aiguillages de trains et les moyens de fournir le matériel roulant nécessaire.

Noël est le temps de l'année où tout le matériel roulant du Canadien National est requisitionné à la fois. Cette année, selon M. C. W. Johns, gérant du service des voyageurs, le trafic des voyageurs sera plus considérable que jamais, mais la compagnie n'éprouvera aucune difficulté à transporter le public car déjà elle prend les précautions voulues. A l'heure actuelle des mesures sont prises pour faire circuler certains trains comme l'"Océan Limité", l'"Express Maritime", l'"Intercolonial Limité", le "Washington", etc., en deux sections quelques jours avant Noël. Des voitures seront aussi tenues en réserve à Montréal, Québec, Toronto et ailleurs et pourront être ajoutées en temps opportun. Ces précautions étant prises le réseau est en état de faire face à toutes les situations.

LIMOULOU

Julie fête. — Le 30 novembre, à la demeure de M. et Mme Désiré Thérberge, 41, 5e rue, Limoûlou, se réunissent des parents et des amis pour fêter le 38e anniversaire de naissance de M. Thérberge. Il y eut lecture d'une adresse et présentation de cadeaux par son fils Armand, peintre de la maison Jos. Bernard de Québec. Les nombreux et riches cadeaux furent offerts de la part des personnes suivantes: J. P. Bernard, de Ste-Émilie, (Lotbinière), Omer Parent, de Québec, Mlles Rose-Aimée, Jeanne, Thérèse et Simone Thérberge, fille de M. Thérberge, Mme Thérberge, Armand Thérberge, et plusieurs autres.

A cette occasion, il y eut banquet, suivi de chants, musique, déclamations par les fillettes de M. et Madame Thérberge; tout avait été préparé par cette dernière à l'insu du jubilaire. M. Thérberge remercia son épouse et la félicita du succès qu'elle avait obtenu, ainsi que ses enfants, dans l'organisation de cette petite fête, dont tous les participants emportèrent un doux souvenir.

Un invité.

CALENDRIERS 1925

Notre atelier, spécialement outillé pour faire les calendriers, est à préparer les échantillons pour l'année 1925. Ils seront prêts dans le cours de la semaine prochaine. Ne donnez donc pas votre commande à une maison étrangère sans considérer les avantages que nous vous offrons.

Vous avez le même choix que partout ailleurs.

Vous êtes certain que la tenue de votre annonce sera sans faute et bien française.

Vous évitez de lourds frais de port.

Et vous avez la satisfaction d'encourager un établissement de chez vous.

Notre voyageur ira vous voir dans le cours de janvier, ou si vous l'aimez mieux, passez à notre bureau, et nous vous ferons voir nos échantillons.

Imprimerie Générale de Rimouski, S. Vachon, prop.

CREDIT-CANADA, LIMITEE DIVIDENDE.

AVIS est par les présentes donné qu'un DIVIDENDE de DEUX pour cent, soit au taux de 6 pour cent par année sur le capital-actions privilégiées acquitté de cette institution, a été déclaré pour le trimestre courant, payable le et après le lundi QUINZIEME jour de décembre prochain aux actionnaires enregistrés le 30 novembre 1924.

Par ordre du Bureau de Direction.

LUC ROCHEFORT, Gérant-général

12 rue Du Fort, QUÉBEC

Montréal, 30 novembre 1924.

MORT DE M. EUSEBE BOURGOIN.

M. Eusébe Bourgoïn, rentier, et ancien marchand, est décédé en sa demeure à Mont-Joli, le 9 courant, à l'âge de 82 ans et 7 mois. Son service a eu lieu à Mont-Joli ce matin.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

COMMUNICATION ENCOURAGEONS NOS MARCHANDS

Il est toujours bon de se tendre la main et s'aider les uns les autres, exemple chez les cultivateurs, qui forment des cercles, afin de s'unir et se consulter ensemble pour que tout aille mieux dans leurs occupations.

Eh bien, il en est de même pour nos marchands. Observons-nous ce que nous devons faire?

Le plus souvent nous nous disons qu'ils vendent cher par ici. "J'ai visité tous les magasins, eh! c'est des prix, des prix, ce n'est pas achetable du tout leurs marchandises. Écrivons chez... "vous le connaissez?" et là je suis certain de faire des affaires".

Savez-vous pourquoi ils vendent cher? Eh bien, voilà, c'est parce que leurs concitoyens achètent trop souvent ailleurs; nos marchands peuvent-ils faire venir des quantités de marchandises qu'ils garderont peut-être cinq, six et même dix ans en "stock" sans pouvoir réaliser l'intérêt de leur argent?

"Peu de marchandises coûte beaucoup et beaucoup de marchandises coûte peu!"

Si nous achetions tous de nos marchands ce que nous avons à acheter l'avantage serait plus grand pour ces marchands et aussi pour nous parce qu'ils achèteraient en plus grande quantité et plus le commerce est grand moins les prix sont élevés.

Si, par exemple, nous achetions cent livres de sucre, n'aurions-nous pas meilleur marché que si nous n'en achetions que dix livres?

Voici donc que tout s'explique.

Si vous êtes tous de mon avis les juifs ou autres marchands étrangers ne nous vendront pas très souvent; respectons notre race de Canadiens-Français, achetons et encourageons les nôtres, nous serions certains que la marchandise achetée n'a pas vieillie dans les vitraux ou dans les tablettes 15 ans; vous êtes certains que le linges que vous achetez chez votre fournisseur de votre paroisse est bon, il est à choisir et à visiter, vous prenez ce qui vous plaît.

Unissons-nous et employons les commis qui, en dedans des comptoirs, gagnent le surplus que le bourgeois a fait dans sa journée, n'est-ce pas vrai? Un abonné.

Pour l'Année Sainte

Vous proposez-vous d'aller à Rome?

Nous pouvons vous procurer vos passeports, réserver vos cabines, sur n'importe quelle ligne océanique, à votre choix. Nous pouvons également pour bateaux ou chemins de fer et notes circulaires, "chèques de voyages", assurances, etc.

Ecrivez ou venez nous consulter.

S. Z. COTE, Représentant toutes les lignes de Navigation, Rimouski.

Occasion de Noël et du Jour de l'An

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, je ferai une réduction générale sur tout mon assortiment, mais en particulier dans les lignes suivantes:

Sur les chaussures, habits et pardessus, nous accorderons un escompte de 10 à 25 p.c.

Sur un lot de bas, échantillons, 35 à 50 p.c.

Commencez dès la semaine prochaine à venir profiter de ces bas prix.

Nous continuerons aussi de donner les billets pour l'auto mise en loterie, et dont nous connaîtrons le gagnant le 5 janvier prochain.

Chaque achat de \$1.00 au comptant vous donne droit à un billet. PROFITEZ DE CETTE OFFRE.

ALBERT MICHAUD

Marchand-Général

AUX ABONNES DU "PROGRES DU GOLFE".

Pour tout ce qui concerne l'administration du journal, annonces, abonnements, changements d'adresses, envois d'argent ou de chèques, etc., s'adresser au bureau de M. S. Vachon, administrateur-gérant du Progrès du Golfe, et non pas à M. Eudore Couture, qui n'est que le directeur de la rédaction et n'a rien à voir, comme tel, à l'administration.

Par la poste, adresser toutes lettres comme suit:

Le "Progrès du Golfe", Rimouski.

CARTES DE VISITE

Placez votre commande immédiatement pour vos cartes de visite, afin d'être assurés de les avoir à temps.

Imprimerie Générale de Rimouski.

LISEZ BIEN

Le Dr J. A. BRENNAN

CHIRURGIEN-DENTISTE

Huit années de pratique, dont deux années dans l'Armée Canadienne

EXTRACTIONS SANS DOULEURS

Guérisse son bureau dans l'immeuble R. O. Gilbert, avenue de l'Évêché, Rimouski, en février 1925.

Le lieu mon bureau à l'Hôtel Laval, Bie, jusqu'en février, je suis disposé à me rendre dans les paroisses avoisinantes, afin de satisfaire la clientèle. J'ai les instruments les plus perfectionnés pour tous les travaux dentaires.

PRIX RAISONNABLE

Satisfaction assurée sous tous les rapports.

Appointments par téléphone.

Le Comité National de l'Année Sainte

reconnaissent publiquement COMME LES SEULS ORGANISATEURS OFFICIELS DU Pèlerinage National Canadien à Rome

L'AGENCE DE VOYAGES JULES HONE

la seule Canadienne et Catholique reconnue par S.S. le Pape Pie XI, avec droit d'apposer les Armoiries Pontificales sur tous documents de ses bureaux. Départ de Montréal, le 5 mai 1925, sur le Minnedosa, de la Cie du Canadien Pacifique, spécialement et exclusivement notifié pour les Pèlerins du Canada. Pour brochure, prix et informations, s'adresser à VOYAGES HONES TOURS INC. successeurs de L'AGENCE DE VOYAGE JULES HONE 95 rue St-Jacques et Hôtel Windsor MONTREAL 39 rue Adelaide Est. TORONTO